MEDIA MONITORING

Le Temps
06.03.2014
Auflage/ Seite 41531 / 12
Ausgaben 300 / J.

L'avis des experts

La droitisation du MCG n'est pas un mythe

L'analyse des votes nominaux au Grand Conseil du canton de Genève démontre que le MCG vote de plus en plus souvent avec la droite, et en particulier avec l'UDC. Une évolution qui contredit le credo d'un parti qui se déclare «ni de droite ni de gauche»

Pascal Sciarini
Professeur de science politique à l'Université de Genève

Basile Dacorogna
Etudiant de master en science politique à l'Université de Genève

Coalitions simples avec le MCG au Grand Conseil genevois

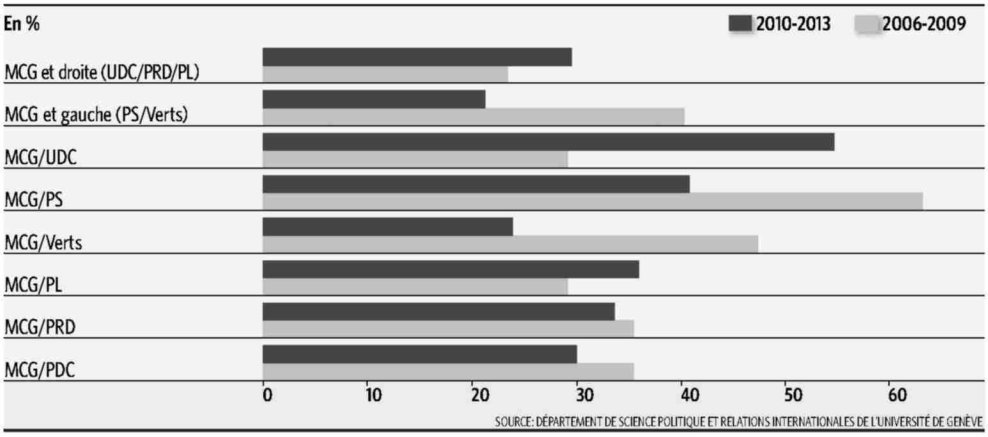

Coalitions d'opposition du MCG au Grand Conseil genevois

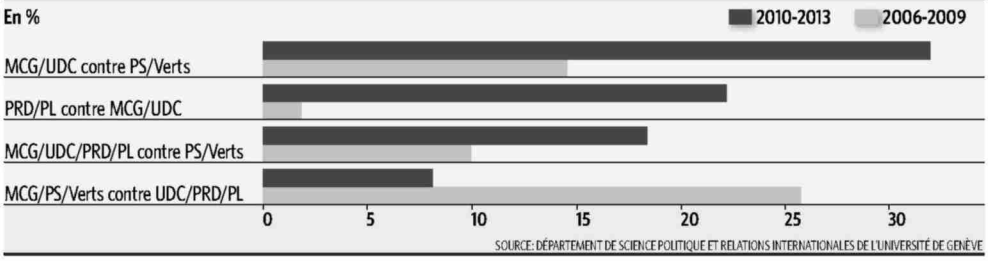

© Le Temps, Genève

Dernier-né de la politique genevoise, le MCG a connu une progression spectaculaire, au point de devenir le deuxième parti du canton lors des élections d'octobre 2013. Avec sa diatribe anti-frontaliers, son plaidoyer pour la «préférence cantonale» et son discours anti-establishment, le MCG se classe indiscutablement dans la catégorie des partis de type national-populiste, au même titre que l'UDC. Pourtant, le MCG se défend toujours avec véhémence d'être un parti de droite. «Ni de droite, ni de gauche, mais pour les citoyens (genevois)», telle est sa devise.

Mais la réalité des faits contredit le credo du MCG. Ce qui valait peut-être à son origine ne vaut plus aujourd'hui. L'analyse des votes nominaux au Grand Conseil genevois met clairement en évidence la «droitisation» du MCG et confirme que ce parti ne se différencie plus guère de l'UDC (LT du 10.10.2013).

Entre 2010 et 2013, la fréquence des coalitions MCG/PS/Verts a fondu de moitié, alors que la fréquence des coalitions MCG/UDC/PRD/PL a sensiblement augmenté

Entre le 21 septembre 2006 (date à partir de laquelle les votes nominaux sont disponibles sur le site internet du Grand Conseil) et le 4 octobre 2013 (dernière session avant les élections cantonales), le vote nominal a été demandé dans presque 600 votes, principalement des votes sur les projets de loi (288 votes) ou le budget (157 votes). Les votes au parlement donnent lieu à des coalitions – volontaires ou involontaires – entre les partis qui votent dans le même sens (pour le oui ou pour le non). On peut sur cette base étudier la fréquence des différentes configurations de coalitions.

Plus précisément, nous nous sommes intéressés à deux types de coalitions: les coalitions simples et les coalitions d'opposition. Dans le premier cas, nous avons simplement calculé la proportion de votes dans lesquels les élus MCG ont voté dans le même sens que les élus d'un (ou de plusieurs) autre(s) parti(s) (graphique 1). A priori, les résultats pour l'ensemble de la période tendent à accréditer la thèse selon laquelle le MCG vote autant avec la gauche qu'avec la droite: entre 2006 et 2013, les cas de coalitions simples MCG/PS/Verts ont été presque aussi fréquents que les cas de coalitions MCG/UDC/PRD/PL (26% contre 29%). Sans surprise, c'est surtout dans la politique sociale (47%) et la santé (36%), ainsi que sur les questions relatives au gouvernement et à l'administration (36%), que le MCG s'est rallié à la gauche. En revanche, le MCG n'a quasiment jamais voté avec la gauche sur les votes en matière d'immigration (3%), d'éducation/culture/sports (9%) ou d'environnement (10%).

Cependant, cette vision d'ensemble masque d'importantes différences au cours du temps, c'est-à-dire entre la première et la seconde législature. Entre 2006 et 2009, le MCG a voté à l'unisson des deux partis de gauche dans 41% des votes nominaux. Ce taux est encore plus élevé si on se concentre sur la coalition MCG/PS, qui s'est manifestée dans presque deux tiers des votes (63%). Pendant cette première phase, le PS était d'ailleurs – un peu curieusement – le parti avec lequel le MCG était le plus souvent d'accord. Par comparaison, la fréquence de coalitions entre le MCG et les partis de droite (UDC, PRD et PL) était nettement moins élevée. Elle s'est manifestée dans seulement 23% des votes. Au cours de sa première législature, le MCG pouvait donc légitimement revendiquer un positionnement spécifique, à droite sur certains sujets, mais à gauche sur d'autres. Cela a cependant bien changé.

Entre 2010 et 2013, la fréquence des coalitions MCG/PS/Verts a fondu de moitié, alors que la fréquence des coalitions MCG/UDC/PRD/PL a sensiblement augmenté. Le virage à droite du MCG s'est fait essentiellement en faveur de l'UDC. Entre 2006 et 2009, le MCG a voté à l'unisson de l'UDC dans seulement 29% de cas. L'UDC était alors (avec le PL) le parti avec lequel le MCG était le moins souvent d'accord. La fréquence de coalitions UDC/MCG a quasiment doublé entre la première et la seconde législature, si bien que l'UDC est désormais le parti avec lequel le MCG a la plus grande communauté de vues (dans 55% des cas).

Le virage à droite du MCG apparaît de manière encore plus éclatante si on étudie le deuxième type de coalitions, les «coalitions d'opposition». Pour ce faire, nous avons calculé la fréquence des votes dans lesquels les élus MCG se sont exprimés dans le même sens que les élus d'un (ou de plusieurs) parti(s) et contre les élus d'un (ou de plusieurs) autre(s) parti(s) (graphique 2). Nous nous sommes plus spécialement intéressés à quatre types de coalitions, à commencer par la coalition opposant le MCG et les deux partis de gauche (PS et Verts), d'un côté, aux partis de droite (UDC/PRD/PL), de l'autre. Cette coalition du MCG avec la gauche contre la

droite était assez fréquente entre 2006 et 2009 (26% des votes), mais est devenue très rare dans la période 2010-2013 (8%). A l'inverse, la coalition opposant le MCG et la droite (UDC/PRD/PL) à la gauche (PS/Verts) a presque doublé de fréquence (de 10% à 18% des votes) entre les deux périodes.

Cela ne signifie toutefois pas que la politique genevoise se résume désormais à une opposition entre un bloc de droite et un bloc de gauche, car le bloc de droite est en fait souvent divisé. Les cas de conflit entre la droite modérée (PRD/PL) et la droite dure (MCG/UDC) ont augmenté de manière spectaculaire entre les deux périodes: cette opposition s'est exprimée dans seulement 2% des votes entre 2006 et 2009, mais dans 22% des votes entre 2010 et 2013. La convergence croissante entre le MCG et l'UDC se manifeste aussi au travers de leur opposition conjointe à la gauche (PS et Verts), qui s'exprime de plus en plus souvent: la fréquence des cas de conflit MCG/UDC contre PS/Verts a plus que doublé entre les deux périodes (15% à 32%).

En résumé, l'analyse des votes nominaux au Grand Conseil atteste la «droitisation» du MCG. Alors que le MCG continue de se réclamer «ni de gauche ni de droite», ce parti a en fait de plus en plus tendance à voter avec la droite, et singulièrement avec la droite dure (UDC). Si on ne pouvait certainement pas parler d'un bloc MCG/UDC au cours de la législature 2005-2009, les deux partis se sont nettement rapprochés au cours des quatre années suivantes. Et ce mouvement semble se poursuivre dans la législature en cours.

La tendance récente au développement des alliances électorales et des listes communes entre le MCG et l'UDC va dans le même sens, et constitue un signe supplémentaire de l'alignement croissant du MCG sur les positions de l'UDC. Cela, conjugué au retour de la gauche de la gauche au Grand Conseil, suggère que la politique genevoise est en train d'évoluer vers une configuration tripolaire – à l'instar de celle existant au niveau fédéral. Dans un tel contexte, les coalitions vont varier de cas en cas et vont largement dépendre de la capacité des partis de la droite modérée (PLR) et du centre (PDC) à nouer des alliances, tantôt avec la gauche modérée (PS et Verts), tantôt avec la droite populiste (MCG et UDC).

© Le Temps, Genève